

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET 2022

Partenariat pour la création d'une grappe de développement de la donnée au sein du Parc Eco-Normandie de Saint-Romain-de-Colbosc (76)

Au sein du parc Eco-Normandie situé à Saint-Romain-de-Colbosc (76430), la Région Normandie a décidé de construire un Centre de Donnée Régional de deuxième génération. Cet investissement important en faveur de la souveraineté des données stratégiques en Normandie constitue aussi une opportunité pour les acteurs économiques de la donnée que la Région Normandie et la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole proposent d'organiser par le lancement de cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).

OBJECTIF DE L'AMI

Il s'agit d'établir l'opportunité de la création d'un pôle régional de la donnée sur le Parc Eco-Normandie à Saint-Romain-de-Colbosc pour dynamiser l'écosystème numérique normand en proposant aux acteurs intéressés, normands ou non, d'exprimer leur intérêt à s'implanter sur le site, via ce formulaire en ligne. L'appel à manifestation d'intérêt a pour objectif de sélectionner les entreprises qui pourront se porter acquéreur du foncier dont la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole est propriétaire.

La cession aux candidats retenus se finalisera sous réserve de l'accord des parties sur les conditions de la vente, et notamment sous réserve de l'accord sur le prix qui correspondra, fixé à partir de 37 € HT/m².

ELEMENTS DE CONTEXTE

La stratégie régionale numérique normande et le projet de CDR2

La stratégie numérique normande, adoptée en 2017, repose sur trois axes :

- le développement des infrastructures Très Haut Débit et de services (Fibre optique, Datacenter, calcul intensif, réseau Syvik), et le renforcement du maillage territorial des espaces ressources numériques (réseau des Tiers-Lieux Normandie et des Espaces Publics Numériques labelisés),
- l'accompagnement à la transformation numérique des activités et des acteurs en Normandie en facilitant notamment leurs usages numériques (entreprises, collectivités, organismes de formation, accès du grand public aux services publics dématérialisés, télémédecine...) tout en les sensibilisant aux bonnes pratiques en termes d'usages numériques (exemple de la lutte contre la cybermalveillance),
- l'émergence d'un écosystème de la donnée pour exploiter et valoriser les données dans un cadre sécurisé et éthique.

Sa feuille de route en la matière s'est progressivement étoffée et comprend aujourd'hui :

- **Le développement d'infrastructures et d'équipements de pointe :**
 - o La Région a choisi de **construire un nouveau centre de donnée (CDR2)** et d'en assurer la maîtrise d'ouvrage. Ce choix a été motivé par la volonté de garantir un hébergement des données souverain pour l'écosystème numérique normand, en particulier pour accompagner la trajectoire numérique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, mais aussi pour la santé et la collectivité elle-même. La construction en maîtrise d'ouvrage doit également permettre de poser des objectifs ambitieux en termes d'éco-responsabilité. Cet équipement doit permettre l'hébergement de la **nouvelle génération de machine de calcul** (supercalculateur HPC) notamment. La mise en service de ce nouveau Data Centre est prévu en 2024.

- **La mise en réseau des acteurs et la promotion de leurs compétences :**
 - o La **Coordination Régionale de l'Information Géographique (CRIGE)**, compétence régionale, dont les objectifs sont la co-production, la diffusion et la réutilisation de données, ainsi que l'accompagnement des acteurs du territoire, rassemble une centaine de structures normandes ;

 - o La création du **DataLab Normandie**, coordonné par la Région, laboratoire de la donnée de près de 30 acteurs publics et privés dont les objectifs sont de découvrir la donnée pour tous, d'accompagner des projets et d'aider à la production de services numériques nouveaux répondant à des problématiques métier ;

 - o La **mise en place d'une démarche d'ouverture de ses propres données** (open data) basée sur une feuille de route interne en la matière et le site opendata.normandie.fr et la **mise en place et l'animation de plateformes de données** (GéoNormandie, projet de plateforme fédératrice et mutualisée de l'opendata en Normandie, projet de catalogue de données intéressant la Normandie dans le cadre du DataLab) ;

- **La mise en place d'un plan d'actions en matière de confiance numérique** (actions cybersécurité, actions d'accompagnement vers le numérique dans le cadre du réseau normand de la médiation numérique et à la montée en compétence dans des lieux dédiés).

La stratégie de la Communauté urbaine en matière de numérique et d'innovation

Aux côtés de la dynamique entrepreneuriale de ses acteurs économiques et face aux défis sociétaux rendus nécessaires par la transition énergétique, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole fait de l'innovation la ligne force de son développement durable, de sa compétitivité et de son cadre de vie en multipliant les initiatives et les engagements concrets.

La stratégie de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en matière de numérique et d'innovation s'appuie sur cinq orientations :

- **Acculturer et accompagner au numérique, à l'innovation et à l'entrepreneuriat :**

Ouverte à tous ceux qui ont envie d'entreprendre et d'innover, la Cité Numérique, au cœur du campus havrais, s'inscrit dans le mouvement national de la French Tech et des politiques de l'État en faveur du développement des écosystèmes innovants. Véritable



outil de développement économique et d'attractivité au service de l'entrepreneuriat, la Cité Numérique réunit, en un même site, toutes les conditions pour fédérer et faire grandir la communauté d'acteurs de l'innovation et du numérique, favoriser la croissance de projets innovants, attirer de nouveaux talents, accompagner les start-ups dans leurs phases de développement et stimuler la transformation digitale des entreprises du territoire. Elle sensibilise les publics (étudiants, chercheurs, entrepreneurs, entreprises...) et les forme aux métiers du numérique, de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Cet accompagnement se fait également hors les murs de la Cité numérique notamment par le déploiement dès 2022 d'un réseau de conseillers numériques recrutés dans le cadre du volet inclusion numérique du Plan de relance gouvernemental. Ils ont pour mission d'accompagner les habitants du territoire dans leur appropriation des usages numériques du quotidien, de favoriser un usage citoyen et critique du numérique et d'accompagner la réalisation de démarches administratives en ligne.

La création de nouvelles activités locales permettant de répondre aux enjeux numériques de demain est également soutenue pour leurs contributions au développement d'une économie sociale et solidaire sur le territoire. Ainsi, les projets portés par la Want-School et Web solidarité sont aujourd'hui accompagnés par la Communauté urbaine dans le cadre de Vitamin'ESS, programme d'accélération de projets de l'économie solidaire et sociale. L'objectif est de les outiller pour consolider leur modèle économique et ainsi créer des emplois dans ce secteur essentiel à la cohésion sociale.

- **Accompagner l'émergence de nouveaux métiers**

A l'heure où les entreprises cherchent à se doter de compétences nouvelles notamment en matière de développement informatique, il apparaît opportun de compléter l'offre de formation du campus et d'accompagner le développement de ces nouveaux métiers. Une récente étude sur les prévisions des emplois et compétences numériques menée sur la région havraise démontre que la première compétence sollicitée par les entreprises industrielles du territoire est celle de développeur-programmateur informatique. Toutes les études nationales et internationales confirment cette tendance et projettent même que les compétences dont disposeront les entreprises pour embrasser ces métiers en constante évolution et croissance seront déterminantes pour leur avenir.

L'offre locale de formation dédiée au numérique sera ainsi consolidée dès 2022 par la création au sein de la Cité numérique de l'école 42 qui permettra, chaque année, à 150 étudiants de sortir hautement qualifiés dans des domaines aussi variés que les métiers du développement, du réseau, de l'infrastructure, de la sécurité et de la data.

- **Créer un écosystème d'innovations et investir dans les solutions de demain**

Pour réussir ses mutations économique, écologique, technologique, sociétale, la Communauté urbaine a lancé le programme Le Havre Smart Port City aux côtés de plus de 80 partenaires privés et publics. Le Havre Smart Port City est lauréat 2019 de l'appel à projet « Territoires d'innovation » initié par l'État. Le projet réunit entreprises, chercheurs, associations, industriels et institutions publiques autour d'une vingtaine d'actions pour l'attractivité du territoire, la compétitivité des activités portuaires et la transition énergétique et digitale des industriels. Doté de 30 millions d'euros financés par le Programme d'investissement d'avenir PIA, Le Havre Smart Port City réunit les conditions pour stimuler les investissements publics et privés qui transformeront le territoire à 10 ans.



- **Accompagner le déploiement d'infrastructures sur le territoire**

Sur sa zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement : zone où un ou plusieurs opérateurs privés ont manifesté leur intérêt pour déployer un réseau en fibre optique FTTH), 80% des particuliers et des entreprises sont reliés à Internet par la fibre optique et 70% des prises sont construites et bientôt commercialisées sur la zone couverte par le syndicat Seine Maritime Numérique.

Concernant la 5ème génération de téléphonie réseau mobile, une couverture complète de la zone portuaire et d'une grande partie du territoire est soutenue par des expérimentations sur des bandes des réseaux privées dans le cadre du projet 5G lab déployé dans le cadre du programme Le Havre Smart Port City.

- **Développer les usages de la donnée numérique**

La Communauté urbaine s'est engagée dans une démarche volontaire de dématérialisation de ses actes, de ses achats et de ses processus. Cette approche est complétée par la mise en place auprès des usagers de services innovants tel qu'un nouveau guichet unique dès 2023.

Parmi ces nouveaux usages sur le territoire, citons l'exemple du développement de solutions innovantes autour de la mobilité grâce au projet MobiSmartPort. Labellisé Le Havre Smart Port City, ce projet permet la coordination du partage de données sur le trafic routier entre les différents partenaires de réseaux routiers et vise à développer des applications destinées à faciliter les choix et changements de mode de déplacements des usagers tout en fluidifiant le trafic de marchandises.

Cette digitalisation des services se développe autour d'une stratégie et d'un écosystème de la donnée :

- Déploiement d'une plateforme territoriale de la donnée, baptisée Smart Data Services et porté par Orange Business Services et Haropa permettant aux acteurs privés et publics de faciliter les échanges et de valoriser leurs données.
- Réalisation d'une maquette numérique en 3D complète dès 2022 du territoire de la Communauté urbaine servant de socle à son futur jumeau numérique ;
- Coopération avec les réseaux territoriaux, normands et nationaux de la donnée (Pôle métropolitain de l'Estuaire de Seine, Datalab Normandie, CRIGE et CNIG)

Présentation du Parc Eco-Normandie et de la parcelle réservée par la Communauté urbaine pour la Région Normandie

Le Parc Eco-Normandie, zone d'activités économiques située à Saint-Romain-de-Colbosc, est un site structurant pour la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, qui s'inscrit dans un territoire industrialo-portuaire dynamique au sein de la Vallée de la Seine.

Né dans les années 1990, le Parc Eco-Normandie connaît une belle dynamique de développement ces dernières années ne demandant qu'à se prolonger grâce à la viabilisation de parcelles afin d'accueillir de nouvelles entreprises et les projets de développement des entreprises déjà implantées. Ce parc économique d'activités tertiaires, de services aux entreprises, de services à l'industrie, en plein développement, accueille aujourd'hui une trentaine de sociétés, dont 15 à l'hôtel-pépinière Le Drakkar.



Plébiscité pour la qualité de son cadre de vie et son accessibilité, le Parc Eco-Normandie, idéalement situé au carrefour des autoroutes, de la ZIP, aux portes du Havre, conjugue et conjuguera exemplarité écologique et exigence paysagère pour conserver ces atouts appréciés des entrepreneurs et de leurs collaborateurs.

Ce foncier est bordé par une trame bocagère typique du paysage normand et desservi par des cheminements réservés aux piétons et aux cyclistes. Il s'inscrit à proximité d'espaces de détente et de système de noues et de bassins de rétention des eaux pluviales limitant les quantités d'eau à traiter par la STEP tout en favorisant le déploiement de la biodiversité

Liant espaces de travail et de vie, le Parc Eco-Normandie est perçu par les chefs d'entreprises comme propice à la créativité et à la performance de leurs collaborateurs. Cette zone d'activités résolument « green » offre à ses usagers un cadre de vie exceptionnel, des infrastructures de services de pointe telles qu'une crèche inter-entreprises, une salle de sport, des restaurants et commerces à proximité et 7 hectares d'espaces verts. Cette offre de service a permis au Parc d'obtenir le label Normandie ReSponsable, délivré par la Région en décembre 2021 pour l'ensemble de ces atouts en matière de RSE.

En accueillant le CDR2 de la Région au sein du Parc Eco-Normandie, sur un foncier de 10 000 m² et en proposant 30 000 m² de foncier à la lisière du vallon d'Oudalle et à proximité des Hauts de Saint Michel et du centre de Saint-Romain-de-Colbosc, la Communauté urbaine offre à la filière/grappe la possibilité de s'implanter dans un cadre idéal à la création de valeurs.



LES PISTES D'OPPORTUNITES

Les avantages de la constitution d'un pôle autour de la donnée s'envisagent autant en termes de mutualisations techniques, d'aménagement du territoire, qu'en termes de développement économique et de potentiel d'innovation.

- La mise en commun volontaire de ressources par des acteurs économiques d'un territoire, en vue de les économiser ou d'en améliorer la productivité (partage d'infrastructures, d'équipements, de services, de matières...) permet de proposer des **solutions territoriales, coopératives et innovantes de gestion des ressources**. Par exemple, la possible mutualisation des réseaux (électrique et télécom) et des frais de fonctionnement (sécurisation du site, la fourniture d'énergie, la production d'énergie verte, la gestion de la chaleur fatale), les échanges de flux entre entreprises (co-produits, déchets, chaleur, effluents, etc) valorisant les externalités, l'entretien des espaces communs liés à la proximité du centre de données régional, représentent autant de synergies potentielles entre acteurs pour un bénéfice à la fois individuel, collectif et environnemental. La Région Normandie soutient le développement de démarches opérationnelles d'écologie industrielle et territoriale. Elle conduit notamment un projet associant plusieurs collectivités de la vallée de la Seine, parmi

lesquelles la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, ainsi que des associations d'entreprises, dans le but d'améliorer l'accompagnement des entreprises vers cette recherche d'optimisation et de rationalisation des ressources.

- S'implanter en Normandie permet à une entreprise **d'intégrer l'écosystème numérique normand** avec en particulier le projet du CDR2, le Datalab Normandie, ou le CSIRT (centre d'urgence cybersécurité régional). A une échelle territoriale plus fine, l'implantation sur le site du Parc Eco-Normandie à Saint-Romain-de-Colbosc permet aussi de dégager des synergies territoriales en rapprochant les acteurs et en les intégrant à l'écosystème économique de la Communauté urbaine, avec les dynamiques de la Smart Port City et de la French Tech Le Havre. Un soutien à la recherche de financement publics et privés peut être envisagé si le projet proposé remplit les critères de labellisation du Programme Le Havre Smart Port city.
- La constitution d'un pôle autour de la donnée devrait également permettre la création de valeur (partenariats économiques, innovation, emplois, production) via le **développement de projets partenariaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur liée à la donnée**¹. Les projets de recherches et d'innovations, associant les acteurs du public et du privé, sont aussi encouragés.

Par ailleurs, la Région comme la Communauté urbaine pourront proposer un accompagnement sur l'animation, l'ingénierie de projet, ou à la mobilisation des dispositifs de droit communs existants.

PROJETS ATTENDUS

Implantation d'acteurs publics ou privés de la chaîne de valeur de la donnée ayant pour projet de développer des synergies d'activité avec d'autres acteurs de la donnée :

- Entreprises de bâtiments DC
- Entreprises spécialisées dans les réseaux électriques DC
- Entreprises spécialisées dans les infrastructures de refroidissements de DC
- Entreprises spécialisées dans les infrastructures de communication DC
- Entreprises de sécurité (infrastructures et services)
- Entreprises de maintenance et logique de DC
- Entreprises de production d'énergie verte (dans une logique d'éco-responsabilité)
- Entreprises liées à la collecte de données
- Entreprises liées à l'amélioration de la qualité de données
- Entreprises liées au stockage de la donnée (datawarehouse)
- Entreprises liées à l'analyse pour extraire de l'information (datamining/IA)
- Entreprises liées à la diffusion de l'information (datavisualisation)
- Entreprises liées à la sécurisation de la donnée

¹ La chaîne de valeur de la donnée s'organise selon le cycle de vie de celle-ci : collecte, stockage (infrastructures réseaux, data centers), exploitation-traitement (data sciences, calcul intensif, IA), valorisation-exploitation (datavisualisation, outils d'aides à la décision, services)



CRITERES D'APPRECIATION

- Nature du projet et appartenance à la chaîne de valeur du secteur de la donnée
- Impacts environnementaux, sociaux et économiques envisagés
- Dimension partenariale
- Caractère innovant du projet
- Mutualisations possibles avec le projet régional de CDR2 et les autres projets d'installation
- Nombre d'emplois directs créés sur le Parc Eco-Normandie
- Nombre d'emplois indirects créés sur le territoire de la Communauté urbaine
- Nombre d'emplois indirects créés sur le territoire de la Région Normandie



INFORMATIONS PRATIQUES ET CALENDRIER

L'AMI est ouvert du 18/04/2022 au 15/06/2022.

Les candidatures doivent être déposées via [le formulaire en ligne](#) avant le 15/06/2022

Les répondants pourront joindre en plus du formulaire, tous les documents qu'ils jugeront utiles à la compréhension de leur projet.

Une audition pourra être proposée aux candidats pour préciser certains éléments.

Un retour sera formalisé à tous les répondants sur la base de l'analyse du dossier et/ou de l'audition.

CONTACTS A LA REGION ET LA COMMUNAUTE URBAINE LE HAVRE SEINE METROPOLE

REGION NORMANDIE	Claire-Marie CAVACO Responsable du service Transformation Numerique des Territoires	claire-marie.cavaco@normandie.fr Tel. 02 31 06 79 07 / 06 73 52 61 17
LE HAVRE SEINE METROPOLE	Frédéric MERIGEAU, chargé de mission	frederic.merigeau@lehavremetro.fr Tel. 02 76 40 23 77 / 06 24 94 65 85